



Carole GRANDJEAN

Députée de Meurthe-et-Moselle

Commissaire aux Affaires Européennes

Commissaire aux Affaires Sociales



CGrandjean54



GrandjeanCarole



carolegrandjean

www.carolegrandjean.fr

La députée Carole GRANDJEAN soutient l'opération Brioche de l'Amitié

La députée de Meurthe-et-Moselle, engagée sur le champ du handicap et Présidente du Groupe d'Études Autisme à l'Assemblée Nationale, sera ce vendredi 15 octobre 2021 à 9h45 à la boulangerie bio « Un pain de côté » (7 Rue St Arnou) à Lay-Saint-Christophe, pour l'opération Brioche de l'Amitié, organisée par l'association AEIM-Adapei 54.

La députée, en contact permanent avec les associations du secteur médico-social et plus particulièrement du handicap pour appuyer leurs projets, insiste sur l'importance de promouvoir ces actions, vectrices d'inclusion et qui permettent de représenter davantage notre société dans sa réalité et dans sa diversité.

L'association AEIM-Adapei 54 accompagne des personnes en situation de handicap intellectuel en Meurthe-et-Moselle, elle gère plusieurs établissements permettant l'inclusion et l'emploi des personnes en situation de handicap et est à l'initiative de l'opération Brioche de l'Amitié depuis 1975.

Cette opération recouvre un double objectif : récolter des fonds pour soutenir les réalisations de l'AEIM-Adapei 54 et sensibiliser le grand public au handicap. Au lendemain du lancement de la campagne nationale de sensibilisation au handicap, la députée se félicite de la pleine détermination des acteurs associatifs du territoire, tout au long de l'année, et qui redouble de mobilisation pour faire évoluer le regard sur le handicap, et notamment le handicap intellectuel, souffrant encore d'idées reçues.

Pour elle, chacun doit prendre sa part à l'inclusion des personnes en situation de handicap, et elle se réjouit que les commerçants et artisans du territoire se soient largement mobilisés pour soutenir cette opération solidaire.

Cette année, les brioches seront uniquement boulangères et artisanales et les fonds récoltés permettront de rénover et d'améliorer les conditions d'accompagnement du foyer l'Eau Vive à Saint-Max, qui accueille 20 résidents.

Contact

en circonscription : 03 83 34 38 51

à Paris : 01 40 63 75 67

carole.grandjean@assemblee-nationale.fr